

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 mai 2020

---

**DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE  
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2915)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 1

présenté par  
Mme Lorho

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer l'alinéa 19.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En 2019, le coût de l'immigration a approximativement atteint les « 6,57 Md€ en 2019, soit 1,41% des dépenses brutes du budget général, en progression d'environ 48% par rapport à 2012 », si l'on en croit la Cour des Comptes. Parallèlement, l'absence de mesures gouvernementales prises face à la croissance de l'immigration illégale laisse suggérer que le nombre de demandes quant à la perpétuation de ces allocations risque de coûter très cher aux Français.

Parce que la France connaît une crise économique sans précédent et entre en récession, il n'est pas souhaitable de prolonger le versement des allocations pour les demandeurs d'asile. C'est pourquoi cet alinéa est supprimé.